

# L'ABILLÉE.

NOUVELLE-ORLÉANS.

Samedi, 8 Septembre 1827

Réflexions Editoriales sur le danger de voir proclamer le vœu de quelques citoyens isolés comme étant celui de la généralité.

Nous voyons dans une réception à la ville du 5 de ce mois, qu'il a été fait hommage au commodore D. Porter, du pavillon mexicain qui a décoré la salle du dîner qui lui a été donné chez Mr. H. Elkins; et que ce don lui a été fait au nom des souscripteurs de la ville d'Orléans.

Nous ne venons pas ici rechercher à quel titre un dîner a été donné à Mr. D. Porter, capitaine de vaisseau mexicain. Mais encore nous prétendons blâmer un accès de vanité ou d'orgueil qui a entraîné de bienveillance à l'égard du premier d'entre les officiers supérieurs américains qui soit venu nous visiter. Mais nous nous permettons de demander, si quelques souscripteurs d'un dîner privé peuvent offrir un hommage quelconque aux bons citoyens d'une ville?

Nous pensons qu'une ville comme la nôtre, régie par les lois de l'Union, ne pouvait être représentée que par des mandataires élus par le peuple, et qu'en conséquence le Conseil de Ville n'eût point autorisé un dîner au nom des citoyens de la Nlle.-Orléans.

On lit ensuite que Mr. Rossignac, maire de la Nlle.-Orléans, avait présenté le dîner donné au capitaine Porter! Mais, de ce que Mr. Rossignac a souscrit au repas, s'en suit-il que Mr. le Maire de la Nlle.-Orléans y ait participé en sa qualité de premier magistrat? Car s'il est juste de Mr. Rossignac de souscrire à telle occasion, il n'est pas du tout reconnaissable qu'il ait droit d'y représenter cette ville dans une autorité. Une partie confuse d'idées pourrait meurer trop loin; et nous croyons devoir faire à cet égard des observations qui n'appartiennent pas à nous seuls. Quels inconveniens, en effet, pourraient pas la méthode que l'on passe à introduire ici! Elle ne nous semble être autre chose, sinon un précédent que l'officier de faire admettre. Et l'on peut facilement deviner quel parti l'on pourrait tirer quel jour, en certaine occurrence.

Le général Jackson doit bientôt arriver, invité qu'il est par la Législature de l'Etat. Rien de mieux! On a pu devoir cet hommage au soldat-citoyen qui a si bien contribué à la défense du pays. Mais, par oublie, peut-être par prudence, la Législature a mis certains freins au zèle de certains gens; il n'a pas été décreté de fonds pour subvenir aux dépenses du 3 Janvier. C'est donc vers le Conseil de Ville que vont se diriger les batteries des anti-abolitionnés de Jackson, car un jugez-moi, bon de s'y prendre tout de suite, et par des moyens obliques.

Bais si la Législature a jugé qu'elle n'avait pas droit de dispenser des débits des citoyens pour fêter ce que ce fut, c'est qu'elle a senti que le peuple n'autorise ses mandataires à disposer de la fortune publique que dans l'intérêt du général. Or, quelle nécessité peut il y avoir de faire jouer quelques individus privilégiés du bienfait d'une table ouverte; et de faire voir reportées commensales exclusives du héros de la fête, au préjudice de ceux qui, s'ils n'en font pas les honneurs, en font du moins les frais? Il n'en devons de rester jusqu'à l'on a porté ce genre d'abus lors de la réception du général Lafayette.

Nous, nous, nous voulions pourtant de démontrer l'opposition à faire passer alors par-dessus tout risque. Il n'y a pas de mal à faire au milieu des lampions que nous avons, à la nation entière, la prestance de nos deux héros de la liberté.

Ici tout est différent nous ne sommes pas entraînés par l'enthousiasme ni poussés par l'opinion du peuple. On se contente de rendre au général Jackson la faveur qui lui est due, comme au chef qui avait l'honneur de commander à des citoyens amis comme au brave qui fut toujours le premier exposé au feu de l'ennemi; car c'est une gloire et une gloire très grande, que d'avoir été associé à celle des citoyens qui ont vaincu sans poser la patte. Mais de ce fait la Législature ne se priva de l'assurance de la louange par une invitation d'amis ici à la table nationale du 3 Janvier, il ne sera culte que de dire qu'elle a fait ce qu'il a droit de faire, le peuple pour la plus grande gloire de Jackson, et pour le plus grand plaisir de ses administrateurs.

Elle a satisfait à un sentiment noble, en se montrant reconnaissante envers Jackson; et à la justice, en abandonnant à ses deux amis et gâtés partisans l'honneur de

souvenir aux frais de réception; et de se disposer par l'entraide de leurs forces, et de l'assistance de leur banque. Mais

les honneurs ni les jouissances des réceptions, ne soit pas tenu de sacrifier le fruit de son labeur, peut être le pain de ses enfants, pour payer des plaisirs qu'il ne partagera pas, ou des fêtes dont quelques membres auront toute la maturité. Tel est pourtant l'espoir des zélotes du Jack-

sonisme. Ils veulent rejeter sur la ville tout ce que le Législateur, dont le Commodore D. Porter, est-ce au marin distingué qui a combattu vaillamment pour son pays? est-ce au capitaine D. Porter, commandant les forces d'une république amie, que n'importe les honneurs rendus? Ainsi nous nous écrierons, sans balance, hommage au brave D. Porter!

Mais si nous pénétrons dans l'intention bien connue des souscripteurs; si nous nous rappelons que D. Porter a rencontré une disgrâce que la politique a forcée le gouvernement américain de lui faire éprouver à la retraite de l'Espagne; alors nous ne voyons dans l'éclat de la réception faite à cet officier, qu'un moyen concerté pour donner la désapprobation publique d'une démarche sage et mesurée, commandée par la prudence. Nous n'apprenons plus d'autre motif que l'esprit de parti, et que l'envie d'exalter Jackson sur les ruines de l'administration actuelle.

Sans doute que dans cette occasion, ni le Maire, ni plusieurs autres parmi les souscripteurs, n'ont voulu prononcer contre elle. Mais le marché, ces choses les impliquent malgré eux. Le dîner est proclamé comme ayant été donné par les citoyens de la Nlle.-Orléans; tous les toasts ont été en faveur de Jackson; et il passera pour constant qu'un dîner, donné par quelques souscripteurs, est un dîner public; qu'un don fait par eux est un don de la ville; et que c'est Mr. le Maire de la Nouvelle-Orléans qui a procédé à toutes ces démonstrations; tandis que c'est, tout simplement, Mr. Rossignac, souscripteur et membre du comité d'arrangement nommé par les autres souscripteurs d'un dîner de cotterie. Ce n'est donc pas sans raison que nous nous élevons contre l'abus de confusion entre les choses les plus distinctes. Mais cet abus même est un moyen de parti! Et quoi qu'en puisse nous objecter qu'un honneur rendu à Mr. D. Porter est en même temps l'expression de l'estime que méritent ses talents maritimes et sa bravoure; et celle de l'intérêt tout national que nous portons à la république du Mexique; nous n'en persisterons pas moins à dire que ce peuvent être des prétextes spéciaux, mais que le vrai but était de censurer publiquement l'Administration et de répandre que tel était le sentiment des citoyens de la Nlle.-Orléans; nous ajouterons que l'on espérait ainsi engager le Maire de la ville, de telle sorte qu'il dut paraître l'ennemi de l'Administration et le choriste du Jacksonisme.

Au Kentucky, les affaires se mènent à coups de pierre ou de biton à ciel pareillé; méthode serait hors de mise, et l'on se replie sur les tours de passe-passe. Quoiqu'il en soit, notre Maire sent trop bien qu'il ne peut, en aucun cas, se faire l'homme d'un parti; et que, dépositaire d'un pouvoir qui lui permet de s'opposer aux dérives, il en doit user pour ne pas souffrir qu'on dispose des fonds de la ville pour des vaines démonstrations de la richesse publique.

Une couronne de chêne suffit au soldat-citoyen; c'est à la cité de la Nlle.-Orléans qu'appartient l'honneur de la décerner; mais le produit des sucurs du Comptoir n'apporte qu'à lui seul, et n'importe immédiat suffisant pour le sacrifier à un événement fâcheux dont les plus enflammés esgagrent peut-être d'avoir le motif.

(Editorial.)  
L'adresse de Mr. Buchanan, comme nous l'avons déjà dit, en imitant la traduction, nous paraît une pièce concrète dans la lutte qui s'est engagée entre le général Jackson et Mr. Clay; et nous avons vu que quelqu'un disait que nous étions devoir de voir donner aux choses les plus simples un tour différent que celui qu'elles auraient au bon sens, nous n'en sommes pas moins émerveillés de voir de quel front les partisans du général soutiennent le coup qui vient de leur être porté. Inébranlables dans leur dévouement, admirateurs fidèles de la civilité fantastique qu'ils se sont créée; ils sont l'effet de ces bons américains qui se rejoignent au moment où ils doivent se faire immoler à la Justice. Il faut l'aveuglement du fanatisme pour ne pas voir dans un effort aussi clair la vérité qu'on n'y déguise pas, et pour y vouloir trouver précisément le contraire de ce qu'il contient. Voyons les faits.

Le général Jackson, dans sa lettre à Mr. Beverley, établit comme une vérité qu'il peut prouver qu'il a été fait pris de lui, par un membre du Congrès de la plus grande réputation, et demanda qu'il tendait à lui faire croire que les amis

lumination dont le prestige passait sa force à peine le plus petit somme. Non, lorsque fois, notre maire ne se sacrifia pas à particulier, se montre dans des circonstances dont il ne devinait pas le but secret; mais il voit où l'on prétend le menacer; il sait ce qu'il dit penser d'un enthousiasme de commande. Il y voit ce qu'il doit y voir raisonnablement.

En effet, un dîner est donné au capitaine Porter; et nous demandons, est-ce au Commodore D. Porter, est-ce au marin distingué qui a combattu vaillamment pour son pays? est-ce au capitaine D. Porter, commandant les forces d'une république amie, que n'importe les honneurs rendus? Ainsi nous nous écrierons, sans balance, hommage au brave D. Porter!

Mais si nous pénétrons dans l'intention bien connue des souscripteurs; si nous nous rappelons que D. Porter a rencontré une disgrâce que la politique a forcée le gouvernement américain de lui faire éprouver à la retraite de l'Espagne; alors nous ne voyons dans l'éclat de la réception faite à cet officier, qu'un moyen concerté pour donner la désapprobation publique d'une démarche sage et mesurée, commandée par la prudence. Nous n'apprenons plus d'autre motif que l'esprit de parti, et que l'envie d'exalter Jackson sur les ruines de l'administration actuelle.

Sans doute que dans cette occasion, ni le Maire, ni plusieurs autres parmi les souscripteurs, n'ont voulu prononcer contre elle. Mais le marché, ces choses les impliquent malgré eux. Le dîner est proclamé comme ayant été donné par les citoyens de la Nlle.-Orléans; tous les toasts ont été en faveur de Jackson; et il passera pour constant qu'un dîner, donné par quelques souscripteurs, est un dîner public; qu'un don fait par eux est un don de la ville; et que c'est Mr. le Maire de la Nouvelle-Orléans qui a procédé à toutes ces démonstrations; tandis que c'est, tout simplement, Mr. Rossignac, souscripteur et membre du comité d'arrangement nommé par les autres souscripteurs d'un dîner de cotterie. Ce n'est donc pas sans raison que nous nous élevons contre l'abus de confusion entre les choses les plus distinctes. Mais cet abus même est un moyen de parti! Et quoi qu'en puisse nous objecter qu'un honneur rendu à Mr. D. Porter est en même temps l'expression de l'estime que méritent ses talents maritimes et sa bravoure; et celle de l'intérêt tout national que nous portons à la république du Mexique; nous n'en persisterons pas moins à dire que ce peuvent être des prétextes spéciaux, mais que le vrai

but était de censurer publiquement l'Administration et de répandre que tel était le sentiment des citoyens de la Nlle.-Orléans; nous ajouterons que l'on espérait ainsi engager le Maire de la ville, de telle sorte qu'il dut paraître l'ennemi de l'Administration et le choriste du Jacksonisme.

C'est donc une accusation positive qu'a portée le général Jackson; non seulement contre les amis de Mr. Clay, mais contre sa personne, et cette accusation est intentée devant la nation tout entière! Tous les journaux de l'Union ont publié, notamment, les piécettes de ces fameux procès, et l'on n'attend plus que la pièce de conclusion; la pièce qui devait terminer la question; pour mettre le public à portée de juger si Mr. Clay était complice d'une transaction instigée et d'une prévarication pénitive. On a été depuis longtemps dans l'expectative le sujet de la promesse qui a été faite le général de nommer le membre du Congrès de la plus grande respectabilité, dont le témoignage devait confondre Mr. Clay et ses amis, et personne ne doutait qu'il n'y eut pas moins quelqu'équivocation, de laquelle on eût voulu tirer parti contre ce magistrat.

Eh bien, le général Jackson nomme Mr. Buchanan; et la respectabilité de ce membre du Congrès est telle qu'elle avait été proclamée d'avance. Plus de doute que la vérité ne doive sortir dans bouches aussi pure! En effet, peu de jours se sont écoulés depuis que Mr. Buchanan est apparu à s'expliquer sur cette étrange affaire; et la distribution la plus candide et la plus formelle de sa part est mise sous les yeux du peuple, dans son adresse à ses concitoyens.

Mr. Buchanan y expose avec une grande simplicité, les circonstances qui ont déterminé son élection avec le général Jackson. Il raconte comment le Rpit généralement réputé que Mr. Adams avait continué secrétaire d'Etat, sous Jackson, faisait grandement à ce dernier, vis-à-vis des amis de Mr. Clay, et qu'il était du devoir de ce dernier de faire faire ce bruit. Mais, dans cet égard, il écrit plus tard, que son ami respectable occupait alors une position aujourd'hui, une place dans le cabinet conservateur. Il ajoute qu'il dans les dernières réponses de cet ami, en date du 27 Décembre, qui le confirmait dans ses opinions, et c'est pourquoi qu'il a déterminé à nommer au général Jackson pour obtenir de lui le décret de la déclaration qu'on lui attribuait, de vouloir continuer Mr. Adams dans l'office de secrétaire d'Etat.

Jusqu'ici les faits sont clairs! Mr. Jackson s'apprête à faire croire que la vérité lui a été volée. Adam dans son discours, lui fait tort. Il est autre chose que de faire croire que l'intérêt de la nation, et nullement dans le parti, a été le candidat à la secrétaire d'Etat. Il ne s'agit pas non plus de faire croire qu'il a avoué quel est celui qui